

Messages clés de la conférence "Innovation et entreprises : le rôle des acteurs socio-économiques" du 2 juillet 2010

Contexte :

Dans le cadre de la Présidence belge de l'Union européenne, Jean Claude Marcourt, Ministre wallon de l'économie qui préside le Conseil Compétitivité, filière industrie, a réuni les interlocuteurs sociaux européens et les conseils consultatifs belges le 2 juillet lors d'une conférence sur le rôle des acteurs socio-économiques dans l'innovation. Cette première conférence organisée sous l'égide de la Présidence belge de l'UE s'est tenue au Conseil économique et social européen et a attiré plus de 250 participants.

A cette occasion, les interlocuteurs sociaux et plusieurs experts des questions d'innovation et d'entreprises ont débattu des orientations et initiatives à prendre pour soutenir davantage l'innovation en Europe.

Afin d'alimenter la réunion informelle du Conseil compétitivité, la Présidence belge a synthétisé ci dessous les principaux messages formulés au cours de cette conférence. L'entièreté des recommandations faites par les interlocuteurs sociaux se trouvent sur le site marcourt.wallonie.be.

1. Mettre en œuvre une politique d'innovation axée sur les défis sociétaux et impliquant les interlocuteurs sociaux

L'investissement dans la recherche et l'innovation doit être axée sur la réponse aux défis sociétaux actuels tels que le vieillissement de la population, les défis environnementaux et énergétiques, le chômage... . Pour s'en assurer, un maximum de parties prenantes doivent être associées au processus de sélection des défis sociétaux prioritaires pour l'Union. En effet, l'innovation ne pourra vraiment être axée sur les défis sociétaux que si les interlocuteurs sociaux et la société civile sont réellement impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques d'innovation.

2. Adopter une conception large de l'innovation

L'innovation ne doit pas se limiter à la recherche, au contraire celle-ci n'est qu'une composante de l'innovation. L'importance de l'innovation non technologique, même si sa définition précise reste encore difficile, est reconnue de manière croissante. Par conséquent, il faut une meilleure intégration de cette dimension de l'innovation dans la nouvelle stratégie de l'Union. L'innovation technologique quant à elle ne doit pas non plus se limiter à la recherche dans les secteurs de pointe, certains secteurs industriels de « moyenne technologie » ont également besoin d'innovation technologique pour rester compétitifs. Les politiques d'innovation doivent toucher l'ensemble des secteurs de l'économie et ne pas négliger la sphère des services dont ils constituent une composante majeure.

3. Assurer une meilleure coordination horizontale des politiques communautaires d'innovation

L'innovation est par essence un processus qui fait appel à un panel de politiques différentes. A côté du soutien à la Recherche et au Développement, il comprend par exemple: la formation des travailleurs qui assure un rôle fondamental dans la diffusion des technologies et nouveaux procédés, le financement des entreprises innovantes qui ont des besoins spécifiques, la protection de la propriété intellectuelle, la promotion de l'esprit d'entreprendre... .

Pour cette raison, une meilleure coordination entre les différentes politiques communautaires est fondamentale. Il s'agit évidemment d'assurer une meilleure coordination entre les politiques de recherche et les politiques d'innovation mais également avec d'autres politiques liées comme les politiques de formation et d'éducation, la politique environnementale ou encore la politique en matière de TIC.

4. Assurer une meilleure coordination verticale des politiques d'innovation

Une meilleure coordination est nécessaire entre les politiques menées **aux niveaux nationaux, régionaux et européens** afin d'orienter et de mobiliser plus efficacement les moyens disponibles et d'exploiter les synergies entre les différentes politiques mises en oeuvre.

Partant du constat que les budgets des États membres consacrés à la Recherche et au Développement représentent environ 95% du budget total consacré à la Recherche et Développement en Europe, certains interlocuteurs sociaux ont même été plus loin en soulignant l'effet de levier considérable qu'une coordination au niveau européen des budgets nationaux de recherche et développement pourrait permettre.

5. Soutenir le financement de l'innovation

Les besoins de financement dans le cycle d'innovation sont très importants. Or en cette période de crise économique, la situation des PME est préoccupante, en particulier pour celles qui ont investi dans des projets innovants ou comptent le faire. Les outils régionaux, nationaux et européens (la BEI en particulier) doivent être mobilisés pour maintenir l'investissement en recherche et développement de ces entreprises. L'accès au capital risque est également à améliorer, surtout pour les PME à fort potentiel de croissance. A cette fin, le marché européen des capitaux devrait être mieux intégré.

6. Porter une attention particulière aux PME et développer des outils spécifiques à leur égard

Les PME, et en particulier les jeunes PME innovantes, jouent un rôle fondamental en matière d'innovation. Pourtant, elles font face à de nombreux obstacles. L'accès aux financements est évidemment pointé du doigt, en particulier l'accès au marché du capital-risque. La complexité des programmes de recherche européens constitue aussi un frein important à la participation des PME. De plus, l'horizon de temps lié au processus de sélection et de financement de ces programmes ne coïncident pas vraiment avec celui des entreprises innovantes. Il n'est donc pas étonnant que moins de 15% des PME européennes participent aux programmes cadre de recherche et que cette proportion continue malheureusement à décroître. Enfin, il est également important de bien intégrer les PME dans le processus de définition des normes européennes afin qu'elles ne leurs soient pas défavorables.

C'est pourquoi, dans la lignée du Small Business Act, il faudrait que les politiques d'innovation accordent une attention particulière aux PME dans la nouvelle stratégie de recherche et d'innovation de l'Union.

7. Aboutir à un accord sur le brevet communautaire

Il est nécessaire d'aboutir rapidement à la création d'un brevet communautaire qui permettra à toutes les entreprises, petites et grandes, de protéger leurs innovations. Les coûts actuels liés à l'obtention d'un brevet européen constituent en effet un handicap important pour l'Union européenne et est contraire au principe du marché unique. Le coût actuel du brevet européen est tel que certaines entreprises européennes font breveter leurs innovations aux Etats-Unis, c'est pourquoi il est urgent que des avancées concrètes soient réalisées à ce niveau. La question de la protection de la propriété intellectuelle passe également par une centralisation au niveau européen du processus de règlement des litiges afin d'éviter aux entreprises de devoir lancer plusieurs procédures lorsque des litiges sont constatés dans plusieurs pays.

8. Renforcer le rôle des clusters au niveau européen

Les clusters jouent un rôle fondamental dans la promotion de l'innovation: comme catalyseur de l'innovation, comme outil de rapprochement des mondes de l'entreprise et des universités, pour mieux valoriser et diffuser les résultats de la R&D mais aussi pour assurer une meilleure coordination des politiques d'innovation.

Les clusters actuels sont essentiellement de dimension nationale ou régionale. Pourtant vu leur potentiel, il faudrait développer des clusters à l'échelle européenne dans quelques domaines prioritaires au regard des défis sociétaux auxquels l'Union fait face. Enfin, les participants à la conférence ont formulé plusieurs propositions afin de renforcer les clusters : l'assouplissement du régime d'encadrement des aides d'états destinées aux clusters, le développement des relations entre les clusters existants à travers l'Europe, la promotion de la professionnalisation au sein des clusters, le soutien à la diffusion de bonnes pratiques entre clusters, l'internationalisation, un meilleur accès aux subsides européens, une meilleure intégration des PME...

9. Recourir aux marchés publics et aux normes pour stimuler l'innovation

En termes d'outils concrets à développer pour mieux stimuler l'innovation, plusieurs participants ont souligné l'intérêt des marchés publics. Avec 16 % du chiffre d'affaires des entreprises européennes, ceux-ci représentent un potentiel énorme pour stimuler le développement de produits et services innovants au travers d'un mécanisme d'adjudication innovant. Les normes et les standards peuvent également jouer un rôle important dans la stimulation de l'innovation en particulier dans le domaine environnemental. Enfin, il est fondamental d'accorder une attention particulière à l'accès aux marchés publics des PME.

10. Promouvoir l'esprit d'entreprise

Stimuler l'esprit d'entreprise dans toutes les sphères de la société constitue un autre axe de soutien à l'innovation, y compris dans les entreprises existantes qui ne développent pas assez leurs innovations dormantes. L'esprit d'entreprise permet de mieux transposer les connaissances en applications. Dans cet esprit, le SBA devrait être davantage orienté vers la stimulation de l'entrepreneuriat dans les écoles et auprès des chercheurs.